

SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CGT

7 rue Guy Môquet Bt N BP8 94801 VILLEJUIF Cedex - Tél : 01 49 85 35 85 - Fax : 01 49 85 35 33- mél : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

EN BREF

N° 14 – 5 janvier 2000

Élections au Comité National

La direction du CNRS nous impose des délais plus courts pour préparer ces élections. Le dépôt des candidatures pour les collèges A est le 4 février (au lieu du 21) et, pour les collèges B et C, le 13 mars (au lieu du 27 avril).

Il y a donc urgence à recherche des candidats pour être présents dans le plus possible de sections du Comité National.

Pour faciliter la recherche de candidats nous demandons aux sections du syndicats de nous informer des changements de sections Comité National éventuels et pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de nous renvoyer la liste des adhérents avec leurs sections du C. Nal de rattachement.

Echos du CA de l'INSERM

CA de l'INSERM de décembre 1999, le gouvernement maintien le cap ...

Le budget de l'organisme, ainsi que l'intervention (très claire) de V. Courtillot (Directeur de la Recherche au Ministère entérinent la politique définie lors des 2 précédents CIRST. Dans un contexte où l'accent est mis sur la priorité à la biologie, l'INSERM régresse ou stagne tant au niveau des recrutements que du budget de fonctionnement de unités.

La priorité est donnée aux fonds d'interventions gérés par les ministères.

C'est donc un pilotage accru par le ministère (en amont) et par l'aval par l'augmentation substantielle des ressources externes. L'université qui est confortée dans son rôle de pivot du système de recherche. Priorité aux recrutements de MCU par rapport au chercheurs statutaires (c'est présenté comme ça par Courtillot).

Le satisfecit est donné à Griscelli (DG de l'INSERM) pour son ardeur dans la mise en place de la politique du gouvernement même si de notre point de vue, il a largement contribué à casser l'organisme (politique des marchés, gestion désastreuse de l'INSERM, remise en cause, "court-circuitage" des instances scientifiques, ...). Il est clair que cette déliquescence de l'INSERM, sert les objectifs du gouvernement.

Comme on le verra dans les semaines à suivre, le dépeçage de l'INSERM va continuer, on l'a vu au CA avec l'extension des prérogatives de l'ANRS (Agence Nationale de Recherche contre le SIDA), alors que ce GIP aurait dû être dissout, on le verra avec les projets physiopôles et consort. Concernant les décrets organiques, "c'est le CNRS qui pilote l'affaire, les autres organismes s'aligneront..."

V.O. Impôts

La VO Impôts paraît le 14 janvier. Les commandes sont à passer avant le 11 janvier à :

La Vie Ouvrière – Service Diffusion

Par Courrier : Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex

Par Téléphone : 01 49 88 68 50

Par Fax : 01 49 88 68 66

Par Minitel : 3613 LHEBDOCGT